

CORNILLON EN TRIEVES

Patrimoine en Trièves

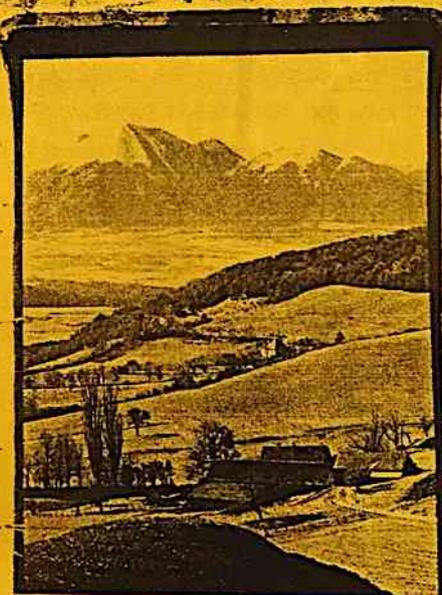
JANVIER

1

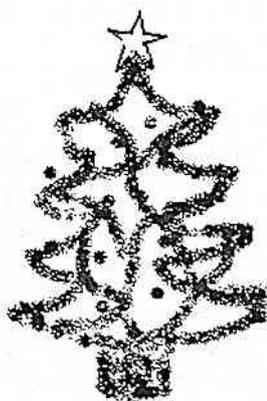
9

9

8



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION



A l'aube de cette Nouvelle Année 1998, c'est avec conviction que je présente aux habitants de Cornillon en Trièves mes voeux de bonne et heureuse année. Puisse 1998 être une année d'équilibre, de bonheur et de vérité.

Aux enfants et aux jeunes qui sont l'avenir de notre commune, je souhaite une année scolaire fructueuse qui leur donnera une chance pour leur futur.

Aux personnes âgées et aux retraités, je leur souhaite surtout une bonne santé, et la joie de vivre.

Aux cinq chômeurs que compte notre commune en cette période, mon voeux le plus cher est qu'ils retrouvent rapidement un emploi à leur convenance.

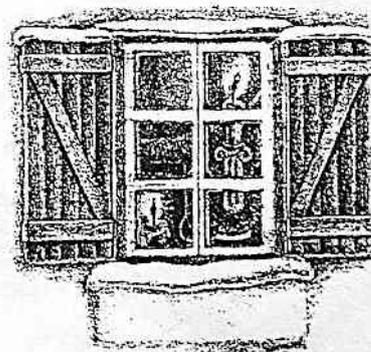
A tous les adultes, aux quels je souhaite avec la santé, une activité qu'ils réalisent avec intérêt et bonheur, et pour les agriculteurs, les sociétés, et artisans la prospérité de leurs entreprises.

Mes voeux de bonne et heureuse année en direction du personnel communal. Employé communal, femme de service, secrétaire de Mairie, accompagnatrice scolaire, que je remercie de tout coeur pour le travail accompli, fait avec compétence et dévouement pour assurer un meilleur service à l'ensemble des habitants de notre commune.

Voeux de bonne et heureuse année aux adjoints et aux membres du Conseil Municipal que je remercie pour leur ponctualité et leur participation aux réunions, travaux de commission et de délégation aux organismes intercommunaux.

Le Maire
MATHELET Guy

*"Il y a toujours,
puisque je le dis,
puisque je l'affirme,
une fenêtre ouverte,
une fenêtre éclairée.
Il y a toujours
un rêve qui veille".*



Paul Eluard

LA VIE A CORNILLON EN TRIEVES

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :
Mademoiselle Sabrina DUBREUQ et Monsieur GERIN Yann qui habitent un logement T2 à Villard Julien,
Monsieur Franck NEVEU qui habite le studio du Grand Oriol,
Monsieur SIMENDIC qui habitent un logement T2 à Villard Julien
Madame VERDILLON Françoise qui habite avec ses enfants au Grand Oriol
Monsieur BAUP Francis et sa famille qui habitent à VILLARD Julien

NAISSANCES

Bienvenue à
Justine Laurence MANGEMATIN née le 15 janvier 1997 de MANGEMATIN Bruno et de GAY Odile,
Yoan GERIN né le 23 octobre 1997 de GERIN Frantz et de DI TOMMASO Stéphanie ;
Félicitations et meilleurs voeux aux parents.

MARIAGES :

Cette année nous avons eu la joie de célébrer quatre mariages à CORNILLON

le 5 juillet : LAM Stéphane Manuel , auteur compositeur
et HELLY Mathilde Marie Madeleine psychologue

le 23 août : BRENAS Ludovic Jacques Marie, Architecte
et DOUCERAIN Sonia Elisabeth marie , architecte

HAMBURGER Pierre Philippe Guillaume , ingénieur
et DOUCERAIN Claire Dominique Laure , institutrice

THIEBAUD Hervé Paul Constant, ingénieur
et DOUCERAIN Violaine Raphaële, agent culturel.

Une cérémonie toute simple pour le mariage de trois soeurs le même jour !
Meilleurs voeux de bonheur pour ces nouveaux mariés !

DECES :

le 30 janvier 1997, nous avons accompagné à sa dernière demeure Monsieur FERNAND BAUP
A cette famille dans la peine, nous exprimons notre sympathie .

EAUX ET ASSAINISSEMENT

Comme prévu en 1997 et à la demande de la D.A.S.S. et de la S.A. des Eaux d'Oriol, nous avons allongé de 270 mètres linéaires la canalisation d'assainissement afin de l'éloigner le plus possible des zones de captage des sources Amélie.

Ces travaux confiés à l'entreprise Pélissard de Monestier de Clermond pour un montant de 88 700 F T.T.C. furent réalisés en juillet 1997 et pour faire cette opération nous avons dû acquérir aux Consorts Pallanchard deux parcelles au lieu dit la Batie section C n°384 et 385 pour une surface de 40 ares 50 pour une valeur de 8 100 francs.

Les projets sur l'eau :

A plusieurs reprises, après des pluies importantes, la D.A.S.S. nous a demandé de traiter aux produits chlorés notre eau de distribution car il y avait présence d'un ou deux coliformes ou streptocoques dans les analyses. Nous savons que cela cause des désagréments compte tenu du goût désagréable donné à l'eau. Conscient de ce problème, le Conseil Municipal avait déjà demandé et obtenu en 1996 une subvention du Conseil Général qui devait être complétée par une aide de l'agence de l'eau Rhône Corse Méditerranée pour un traitement du réseau de distribution principal aux rayons ultraviolets.

En juillet 1997. L'agence de l'eau nous donnait l'arrêté de subvention et nous pouvions engager le projet pour une installation dans le réservoir du Fays de l'unité de traitement. Ces installations seront mise en place très prochainement par le S.D.E.A. (Syndicat Des Eaux et Assainissement de l'Isère).

Auparavant, nous devons amener au réservoir du Fays l'énergie électrique pour faire fonctionner les appareils.

L'entreprise Forclum qui travaille dans le secteur nous a fait un devis pour amener l'électricité et nous a fait un rabais de 10 %. Dès que les conventions de passages seront reçues signées par le propriétaire, les travaux pourront commencer. Ils coûteront 180 000 francs qui seront subventionnés par l'agence de l'eau et le Conseil Général à hauteur de 70 % environ.

Deuxième projet sur l'eau :

Les deux pompes qui alimentent le réseau sont toutes deux tombées en panne, une en 1996 l'autre en 1997. Pendant les réparations qui durent souvent plus d'un mois, une seule reste en fonctionnement et nous avons la hantise d'une panne qui serait catastrophique et nous laisserait sans alimentation en eau potable.

Afin d'éviter ce problème, le Conseil Municipal a demandé et obtenu une subvention du Conseil Général de 35 % pour mettre une troisième pompe. Ces travaux confiés aussi au S.D.E.A. vont ce réaliser très prochainement.

Autres projets pour ce début 1998.

La construction et l'aménagement de deux abribus, un à Villard Julien l'autre au Petit Oriol.

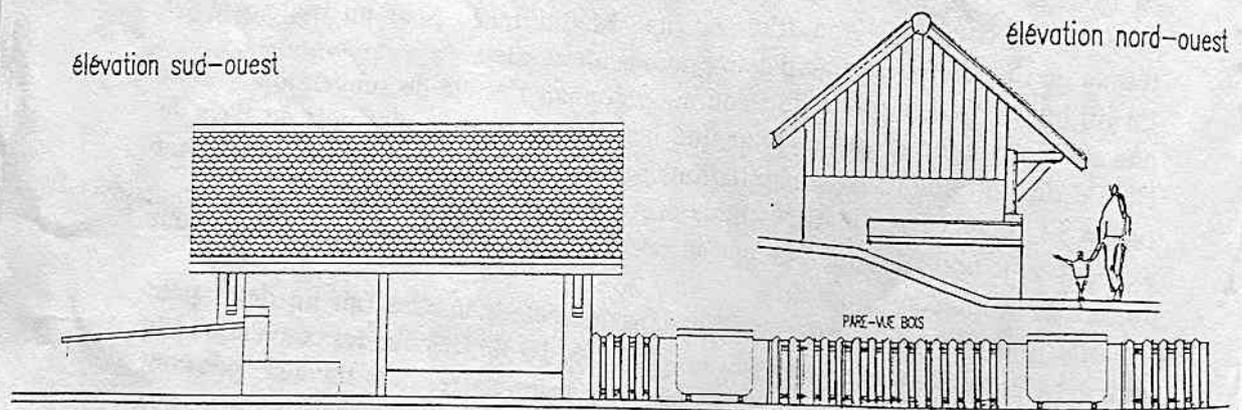
A Villard Julien, il sera fait dans le bassin du bas à l'emplacement du lavoir qui fuit. Une toiture à deux pans en tuiles écailles sera réalisée. Elle remplacera celle à un pan devenue vétuste ce qui donnera, accompagné d'un enclos conteneur, un aspect de ce coin de village nettement meilleur.

Le deuxième sera installé dans le virage des Richards, accoté au garage de Mr Chovin Bayle.

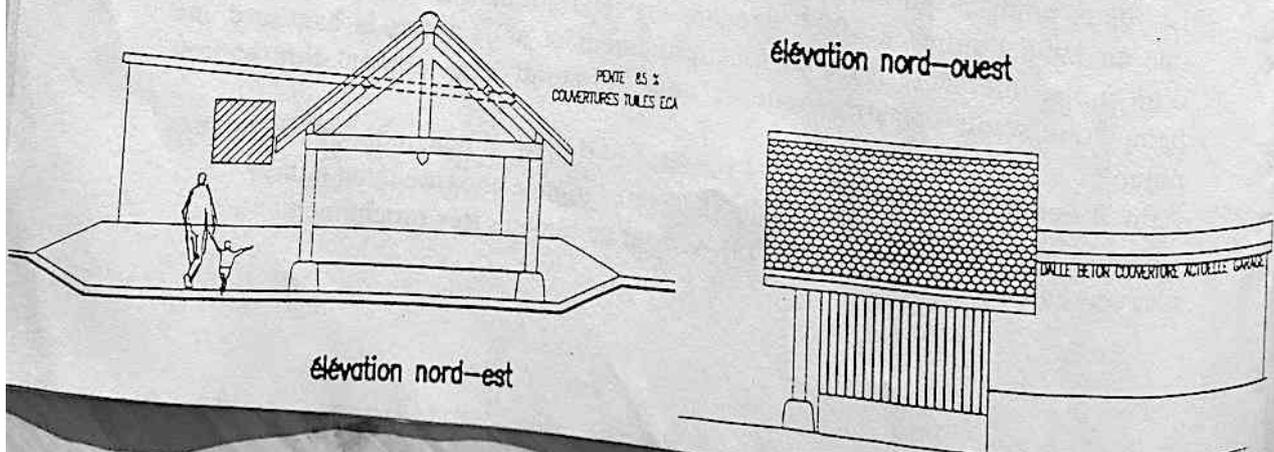
Des devis ont été demandés à cinq entreprises. Deux ont répondu. C'est l'entreprise Descombes la moins disante qui a été retenue par le CM du 12 janvier 1998. Les travaux seront réalisés prochainement.

Des subventions sont demandés au Conseil Général de l'Isère pour les abribus, complétée si c'est possible par une subvention « aménagement de hameau pour la réhabilitation du bassin de Villard Julien ».

ABRIBUS DE VILLARD JULIEN



ABRIBUS DU PETIT ORIOL



SECRETARIAT DE MAIRIE

Suffisants il y a quelques années, alors qu'un bureau une armoire et le meuble du cadastre le meublait, on pouvait même à l'époque faire les réunions du conseil et les mariages, le secrétariat de mairie est devenu trop exigüé.

Depuis se sont rajoutés :

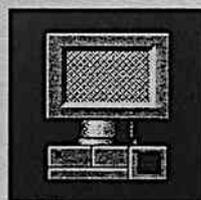
- une deuxième armoire;
- un photocopieur,
- un bac de rangement
- un deuxième bureau
- une machine à écrire
- un micro-ordinateur, son meuble et les imprimantes
- un Minitel
- une télécopie
- le téléphone

tout le matériel électrique, est alimenté par trois prises de courant où sont aussi branchés les convecteurs . Ce qui est totalement hors normes de sécurité.

Nous n'avons plus suffisamment de place pour recevoir les usagers et les visiteurs. Le Conseil municipal a décidé d'agrandir le secrétariat. Pour se faire, il prendra une pièce attenante de l'appartement libéré. Une porte de communication sera ouverte , une isolation des murs et des cloisons réalisée. Ces travaux ont été confiés à l'Entreprise PACALET Raoul de Villard Julien ;

Les installations électriques devront être reprises à partir du réseau de la Mairie pour mettre un simple allumage d'un plafonnier ainsi que six prises de courant permettant de brancher tout notre matériel électrique. C'est l'entreprise METGE SARL de PREBOIS, qui assurera les travaux.

Ceux ci devraient se réaliser dans les prochains jours car, compte tenu de l'exiguïté des locaux, ils deviennent urgents et nous souhaitons pouvoir vous recevoir dans de bonnes conditions très prochainement.



SECRET

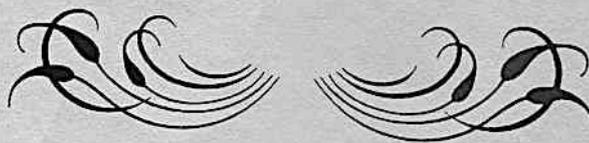
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme chaque année le C.C.A.S. prépare avec beaucoup d'attention le colis pour les personnes âgées de la commune. Ce colis a été remis avant Noël et c'est avec beaucoup de chaleur que les bénévoles du C.C.A.S ont été reçus dans les familles



Cette année, le CCAS de CORNILLON et le CCAS de LAVARS organisent un repas convivial pour permettre de se rencontrer et de passer un bon moment ensemble. Au menu , une biche accidentée qui a été donnée aux deux CCAS de CORNILLON ET LAVARS.

Ce repas aura lieu à LAVARS le dimanche 18 janvier



UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE DE NOTRE COMMUNE.

L'Association Communal de Chasse Agréée.

Elle réunit chaque année ses 32 adhérents en Assemblée Générale Ordinaire, qui élit un Conseil d'administration qui se compose pour cette campagne :

| | |
|-------------------------|---|
| Président : | Daniel DORIOL |
| Vice Président : | Rolland SENNEBIER |
| Secrétaire : | Paul ARGOUD |
| Trésorier : | Gaston PARAT |
| Membre chasseur : | Marc TATIN |
| Membres non chasseurs : | Maurice PALLANCHARD Gérard ARNAUD Guy LASSEUR |

Elle délivre chaque année six cartes à des chasseurs non résidents dans la commune.

Son rôle est d'organiser la chasse sur le territoire de la commune, jours d'ouverture, battues administratives pour sangliers, etc, d'être le relais de la fédération départementale pour le plan de chasse aux grands gibiers : cerfs, chevreuils, etc...

Les membres du bureau nous demandent d'insérer l'information sur les examens de permis de chasser, ce que nous faisons avec plaisir dans le présent bulletin communal.

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

les chasseurs vous accueillent



Pour cette année les inscriptions doivent se faire :

- avant le 21 Janvier 1998 pour la session du 21 Mars 1998.
- avant le 20 Avril 1998 pour la session du 20 Juin 1998
- avant le 5 Juillet 1998 pour la session du 5 Septembre 1998

Pour pouvoir se présenter aux épreuves, les candidats doivent avoir 15 ans révolus le jour de l'examen. Les dossiers d'inscription sont disponibles dans toutes les mairies et doivent être déposés au moins deux mois avant l'examen, soit avant le 21 Janvier 1998.

Ce dossier vaut également inscription pour les séances de formation pratique préalable.

Le dossier à présenter doit comprendre :

- une demande (imprimé spécial),
- une fiche individuelle d'état civil ou pour les étrangers toute pièce en tenant lieu,
- pour les mineurs, une autorisation de leur père, mère ou tuteur,
- deux enveloppes libellées à l'adresse du candidat et affranchies,
- un ou plusieurs timbres fiscaux correspondant au montant de 100 francs, qui devront être collés dans la case prévue à cet effet dans la demande d'inscription.

Pour tous renseignements, contacter : LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ISÈRE
65, Av. Jean Jaurès - 38 320 EYBENS - Tél. 04 76 62 97 78

LES REALISATIONS ET PROJETS DE L'INTERCOMMUNAUTE

I. LE SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU TRIEVES REGROUPANT LES TROIS COMMUNAUTES DE COMMUNES : Mens, Clelles, Monestier de Clermont.

Il s'est doté d'une commission culturelle avec trois représentants d'élu par canton et de représentants d'associations culturelles. Il vient de signer une convention culturelle avec le Conseil Général en accord avec les associations culturelles. Une animatrice culturelle a été embauchée pour le Trièves. Elle fera la coordination de ce qui existe et pourra apporter son aide aux associations culturelles qui lui demanderont conseil.

Il met en place un : « schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme » pour le Trièves. Il s'agit d'une réflexion sur les vingt prochaines années sur le développement et l'aménagement le plus harmonieux possible des vingt neuf communes du Trièves. Ceci en tenant compte des grands travaux d'infrastructure et des projets en cours, ainsi que de tout ce qui existe dans chacune des communes. Un animateur désigné par le S.A.T. passera dans chacune des communes pour, au cours de réunions débats, recueillir les impressions des habitants. Vous serez informés en temps utile et nous comptons sur votre participation.

II. LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE MENS.

Cet organisme, dont votre Maire est président, a pour le compte du canton réalisé un certain nombre d'actions.

1). Dans le cadre de sa compétence développement économique ont été aménagés dans le bâtiment relais des Sagnes à Mens.

a). pour recevoir la société M.I.N.D. (Mr Montillot) qui réalise pour le compte d'Orthodontiste des logiciels qu'elle installe sur des micro-ordinateurs montés par les salariés de l'entreprise prévus au nombre de six.
Ont été aménagés environ 200 m².

Au rez-de chaussée : Un local magasin, rangement,

Au 1^{er} étage un local montage informatique

Au 2^{ème} étage quatre bureaux.

Ceux ci sont opérationnels depuis l'automne 1997.

b). Trois bureaux et leurs dépendances pour recevoir l'association GESTAGRI qui se rapproche de ses adhérents, agriculteurs, artisans et commerçants pour qui ils tiennent la comptabilité et apporte des conseils juridiques et fiscaux.

2). Dans le cadre de sa compétence « sentiers de randonnées », la communauté de commune a pu bénéficier de subventions du Conseil Général pour l'ouverture, le recalibrage des sentiers de randonnées notamment ceux qui débouchent sur les cantons et pays voisins de façon à mailler le Sud Isère de circuits à destination des randonneurs pédestres, équestres et de V.T.T.
La commune de Cornillon en Trièves est concernée par les différents circuits.

Tour du pays de Mens. Circuit qui passe par Prébois, Jeantailleur, les Richards, Le Serre des Neuf Eglises, Mens ou les Richards, Le Petit Oriol, les Eaux, la Combe, le Château, le col du Fays, Lavars, Villard Julien, le Serre des voûtes, Villard de Touage ancien circuit du Trièves ou Villard Julien, Champ Fourra par la nouvelle piste forestière qui rejoint le Tour du Lac de Monteynard en projet par la fédération de randonnée de l'Isère.

- Les travaux ont été confiés à l'O.N.F. Ils seront terminés dans le premier trimestre de l'année. En 1998 sont programmés les travaux de balisage des mêmes sentiers, financé par le Conseil Général et la Communauté Européenne 5B. Ainsi vous verrez dans le courant de l'année des panneaux indiquant les directions et les lieux phares de notre commune.

- 1997. Année patrimoine en Trièves :

Le musée Dauphinois a terminé en 1997 l'inventaire du patrimoine. Dans les expositions de St Martin de Clelles, Gresses en Vercors et Mens, et dans le livre la commune de Cornillon y est citée à plusieurs reprises par son hameau et château, par une maison ancienne au Petit Oriol et un pourcièrou, indépendant de la maison aux Richards.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

- La commune de Mens avait programmé l'aménagement de son musée pouvant recevoir l'exposition. Pour des raisons financières, elle n'a pas pu le faire. Le musée Dauphinois et le S.A.T. se sont retournés vers la communauté de commune qui a pris la décision à une large majorité de réaliser l'opération. Les travaux ont débuté début décembre 1997 et se termineront par la muséographie en automne 1998 : Ainsi sera donc en place ce musée « Maison d'exposition du patrimoine agricole et rural du Trièves » qui sera financé par les programmes européen leader 2 et 5B, le Conseil Général, le Conseil Régional dans le cadre du contrôle de développement culturel et le ministère de la culture.

LE S.I.V.U. DES ECOLES DE MENS.

En été 1997 les délégués au S.I.V.U. des écoles ont présentés au Conseil Municipal un projet de construction d'un groupe scolaire à Mens, regroupant les écoles maternelles et primaires avec leurs annexes obligatoires, salle à manger, préau, ect...

Le coût de cette opération est de 10 millions TTC.

Ils présentent aussi le plan de financement proposé par le S.I.V.U. des écoles et la simulation budgétaire prévue pour l'investissement qui tient compte des subventions prévues qui sont importantes.

Sur le projet de construction du groupe scolaire le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Par contre il ne trouve pas équitable la simulation budgétaire qui ne tient pas compte du nombre d'élèves accueillis mais propose une participation financière calculé : 50 % sur le potentiel fiscal et 50 % sur la population. Cette simulation avantage surtout le chef lieu canton qui se retrouve avec une participation par élève la plus faible des six communes.

Devant le refus de 3 communes une autre simulation fut faite avec 40 % de potentiel fiscal et 60 % population. Malgré cela la participation demandée à la commune pour payer les annuités d'emprunt est de 34 000 francs pendant 20 ans.

Le Conseil Municipal, après délibération c'est prononcé contre la participation financière par 9 voix et 1 voix pour. La décision va sûrement être prise à la majorité, et nous devons participer à hauteur de 34 000 francs par an ce qui représentera dès 1999 une augmentation d'impôts d'environ 10 % si nous devons faire face pendant 20 ans à cette nouvelle dépense.

A cette charge d'investissement s'ajoute la charge de fonctionnement qui par élève de maternelle en 1997 a été de 6 944 par enfant, par élève de primaire en 1997 a été de 3 828 par enfant, ce qui a représenté une charge totale de 69 884 francs. S'ajoute à cela la charge pour la commune du salaire d'un accompagnateur de transport scolaire en maternelle.

CALENDRIER DES ORDURES MENAGERES

JANVIER 1998 : LES 5 et 19
FEVRIER 1998 : LES 2 et 16
MARS 1998 : LES 2, 16 et 30
AVRIL 1998 : LES 13 et 20
MAI 1998 : LES 4, 11 et 25
JUIN 1998 : LES 1, 15 et 29
JUILLET 1998 : LES 6, 13, 20 et 27
AOUT 1998 : LES 3, 10, 17, 24 et 31
SEPTEMBRE 1998 : LES 7 et 21
OCTOBRE 1998 : LES 5, 19 et 26
NOVEMBRE 1998 : LES 2, 16 et 30
DECEMBRE 1998 : LES 14 et 28
JANVIER 1998 : LES 3, 17 et 31

*Les ordures ménagères seront mises dans des sacs plastiques et dans les conteneurs placés à cet effet dans les villages.

Un tri sélectif commence à se mettre en place :

- les verres sont à jeter dans les conteneurs à verres,
- Les objets encombrants dans la benne prévue à cet effet,
- Les papiers et cartons peuvent être stockés et amenés au point propre à MENS, ainsi que les déchets organiques.

Les heures d'ouverture du Point Propre à MENS pour l'hiver :

- le lundi de 9 à 12 h.
- le mercredi de 14 à 18 h.
- le samedi de 10 à 12 h et de 15 à 18 heures.

Que 1998
vous apporte
le meilleur
de la vie et des
hommes